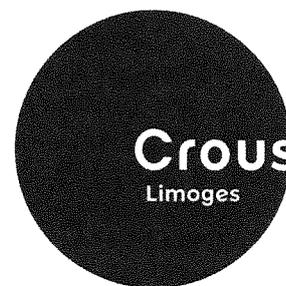




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DELIBERATION CA – 2024-12-17 /03

Relative à l'approbation du budget initial de l'exercice 2025

Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation ;

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable des organismes publics et opérateurs de l'Etat ;

Vu la convocation des membres du conseil d'administration du CROUS de Limoges pour la séance du 17 décembre 2024 ;

Point de l'ordre du jour :

3- Approbation du budget initial de l'exercice 2025

Entendu l'exposé de Monsieur le Recteur Délégué à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation et du Directeur Général ;

Vu les remarques des administrateurs consignées au procès-verbal du conseil d'administration du 17 décembre 2024 ;

Exposé des faits :

Il ressort des 4 tableaux soumis au vote du conseil d'administration (tableau des autorisations budgétaires, tableau d'équilibre financier, tableaux relatifs à la situation patrimoniale et tableau des emplois) les éléments suivants :

1- Le solde budgétaire pour l'exercice 2025 est estimé à - 368 879€. Il était de - 2 705 593€ en 2024.

Cette amélioration du solde budgétaire s'explique par :

- Un accroissement de la subvention pour charge de services publics de + 10.1% (+529 532€)
- En 2024 le système d'avance par le CNOUS sur des opérations de contractualisation avait été remplacé par une procédure d'appel de fonds au rythme des dépenses effectuées. Les crédits de contractualisation ne venaient donc plus abonder « artificiellement » la trésorerie de l'établissement.

2- Le budget initial abouti à une diminution de **la trésorerie** de 368 879 euros, uniquement en raison du solde budgétaire déficitaire.

La trésorerie, d'un montant de 5 561 141 euros au 31 décembre 2025, représente 137 jours de dépenses hors fonctionnement.

Ainsi, le Crous de Limoges ne présente pas de tensions de trésorerie. Il convient toutefois de relever que la trésorerie est en partie constituée des avances sur les opérations pour comptes de tiers (bourses, aides spécifiques, collecte de la CVEC) ainsi que des cautions et avances versées par les étudiants.

Ces sommes gonflent la trésorerie de l'établissement, sans pour autant constituer une ressource mobilisable.

3- **Le résultat patrimonial** suit la tendance du solde budgétaire hors investissement, avec des charges supérieures aux produits. La perte patrimoniale s'élève à 490 106 euros.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 2 526 106 euros, alors que les reprises de financements atteignent 2 452 214 euros.

La différence, d'un montant de 73 892 euros, met en avant le poids des investissements sur ressources propres de l'établissement.

Malgré la perte, on peut noter une tendance à l'amélioration du résultat, en progression de 345 902 euros par rapport à la prévision d'exécution 2024.

4- **La capacité d'autofinancement** (ou insuffisance d'autofinancement lorsqu'elle est négative) correspond à la trésorerie potentielle dégagée par les opérations de gestion.

Elle représente la capacité de l'établissement à financer, sur ses ressources propres, les besoins liés à son activité, au renouvellement de ses biens immobilisés ou encore les nouveaux investissements.

Elle peut être utilisée pour :

- Rembourser les dettes
- Renforcer les réserves
- Autofinancer des investissements

Le Crous de Limoges présente une insuffisance d'autofinancement de 416 214 euros au budget initial 2025.

Même si cet agrégat s'améliore par rapport aux prévisions d'exécution de 2024 (- 784 196 euros), l'établissement continue de consommer ses ressources.

5- **Le fonds de roulement** diminue à hauteur du déficit budgétaire.

Le budget initial 2025 prévoit un fonds de roulement au 31 décembre 2025 de 3 148 172 euros, soit 77 jours de dépenses hors investissements.

L'équilibre financier reste assuré. Toutefois, la baisse progressive du fonds de roulement constitue un élément de fragilité pour l'établissement.

La synthèse suivante est présentée aux administrateurs

Agrégat	Compte financier 2023	Prévision Exécution 2024	Budget initial 2025	Variation 2024-2025
Solde budgétaire	- 2 263 363 €	- 1 803 657 €	- 368 879 €	+ 1 434 778 €
Résultat	993 561 €	- 836 008 €	- 490 106 €	+ 345 902 €
CAF	1 025 104 €	- 784 196 €	- 416 214 €	+ 367 982 €

FDR	4 910 521 €	3 517 051 €	3 148 172 €	- 368 879 €
Trésorerie	7 078 315 €	5 930 020 €	5 561 141 €	- 368 879 €

Article 1 : Le Conseil d'Administration se prononce sur le budget initial de l'exercice 2025

Nombre de membres participant à la délibération : 20

Abstentions : 0

Pour : 16

Contre : 4

Fait, à Limoges, le 17 décembre 2024

Le Recteur Délégué à l'Enseignement Supérieur,
la Recherche et l'Innovation



Claudio Galderisi

